Manifestations de sections

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1914)**

Heft 148

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

portion des besoins ; cependant, si peu que ce soit, elle a pu aider et soulager dans plus d'un cas.

Ce qui est fait est bien. Il s'agit maintenant de continuer ; nous voudrions, sinon faire plus, du moins pouvoir faire autant que par le passé. C'est dans ce but que nous nous adressons à vous, MM. les membres passifs. Nous venons vous prier instamment de nous conserver votre appui dans les mauvais jours, comme vous nous l'aviez donné dans les bons. Nous savons que pour beaucoup ce sera un sacrifice, mais par le temps qui court, on n'y regarde pas à un sacrifice de plus !... Qu'il vous suffise de savoir que c'est pour une bonne cause, le Comité central s'en porte garant et la Société dans son ensemble vous en sera reconnaissante.

Pour le Comité Central :

LE PRÉSIDENT.

A nos lecteurs.

La dernière fois nous annonçions un numéro *Août-Septembre* de l'*Art suisse* illustré et consacré au Salon fédéral de Berne. La rédaction avait effectivement rassemblé tous les documents; les artistes avaient répondu gracieusement à l'appel qui leur était fait, plusieurs nous avaient même envoyé des photographies de leurs œuvres, la direction de l'Exposition nationale nous avait accordé des facilités et le photographe allait se mettre au travail pour compléter les clichés manquants... Mais les événements tragiques auxquels nous assistons depuis le mois d'août vinrent changer nos projets et mettre à néant les préparatifs que nous avions faits. Les préoccupations, toutes à la guerre, ne laissèrent plus de place aux choses d'art, la preuve en fut la disparition totale des discussions au sujet du Salon qui sévissaient encore en juillet !

Fallait-il passer outre et publier tout de même ce numéro, non pas pour l'intérêt immédiat qu'il n'aurait certainement plus suscité, mais à titre de document pour l'avenir ? Malheureusement, la situation était changée. Cette édition aurait, en temps ordinaire, demandé de la part de la Caisse centrale un certain sacrifice, qui était dans des limites que nous pouvions nous accorder; il n'en était plus de même depuis la guerre, principalement parce que nous ne pouvions plus compter sur la réclame de la couverture. Et puis, il fallait considérer l'avenir de nos finances centrales, avenir plein d'incertitudes et grevé de lourdes charges.

Ce sont les raisons pour lesquelles le Comité central a penché pour une sage économie. Il a tenu cependant à rendre hommage à l'œuvre de feu Rodo de Niederhäusern en donnant la planche hors-texte qui accompagne ce numéro. Nous espérons que nos lecteurs se rendront à ces raisons et ne nous en voudront pas de n'avoir pu tenir notre promesse.

LA RÉDACTION.

Manifestations de Sections.

Vu les circonstances actuelles, nos lecteurs liront certainement avec intérêt la lettre suivante, que le professeur Rœlli, de Zurich, vient de m'adresser.

S. RIGHINI.

Zurich, 2 décembre 1914.

Monsieur S. Righini,

Vous m'avez soumis la question de savoir si les sections de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses sont autorisées à manifester publiquement *en leur qualité de section de la Société.*

Selon moi, la question est à résoudre négativement.

Tout d'abord, je rappelle l'article 23, 1er alinéa des statuts de la Société.

En plus, des manifestations particulières de sections ne concordent pas avec le but général de votre Société (Art. 1 des statuts).

Toute manifestation d'une section engage forcément la Société elle-même.

Une manifestation ne peut sortir que de la Société elle-même, autrement votre Société court le risque d'être ébranlée, soit à l'intérieur, soit vis-à-vis du public.

Recevez l'assurance de ma parfaite considération

Prof. H. RŒLLI.

Bourses fédérales.

Les artistes suisses qui désirent obtenir une bourse d'études pour 1915 doivent s'inscrire jusqu'au 31 mars auprès du Département fédéral de l'Intérieur. Les formulaires nécessaires et les conditions de ces bourses leur seront donnés. Les échantillons des œuvres des postulants seront reçus à partir du 1er février jusqu'au 15 février au plus tard à la chancellerie du dit Département.

Considérations actuelles sur la dernière Exposition des Beaux-Arts

par L. FLORENTIN.

Novembre 1914.

Ceci devait paraître au mois d'août. Les faits qui obligèrent la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses à retarder l'édition d'un numéro spécial de l'*Art suisse* n'ont pas besoin d'être évoqués. Depuis bientôt quatre mois nous vivons dans un état extrême, et voici que, déjà, il devient comme une seconde nature, comme une nouvelle nature, plutôt, si bien que ce dernier printemps paraît si loin de nous, si hors de notre